



## Paris en Selle demande à la maire de Paris de sauver le Plan Vélo

*Après une année 2016 « de la bicyclette » décevante pour l'amélioration des conditions de circulation à vélo, Anne Hidalgo a promis que 2017 serait enfin « l'année du vélo ». Paris en Selle salue l'arrivée des premières réalisations concrètes du Plan Vélo mais alerte sur le retard considérable accumulé. Faute de mesures fortes pour rattraper ce retard, la promesse de faire de Paris une capitale du vélo ne sera pas tenue.*

A mi-mandat, seulement 5% du linéaire de pistes cyclables promis a été réalisé, selon l'[Observatoire du Plan Vélo](#) de Paris en Selle. La mairie vient d'annoncer que 200km « d'itinéraires cyclables » (dont 10% seulement en site propre) seraient réalisés cette année. Ce linéaire correspond essentiellement à des rues qui seront mises en double-sens cyclable, sans piste dédiée. Rappelons que faute de pistes cyclables sécurisantes, la solution vélo restera réservée à une minorité aguerrie plutôt qu'à toute la diversité des habitants de la métropole parisienne. Au 30 juin de « l'année du vélo », 1,5km de piste cyclable seulement ont été réalisés (Boulevard Arago -13<sup>e</sup>). **Malgré les récentes annonces municipales, le retard accumulé par le Plan Vélo est extrêmement préoccupant.**

Paris en Selle identifie deux raisons pour ce retard :

En premier lieu, **l'obstruction systématique de la Préfecture à la mise en œuvre du Plan Vélo est irresponsable**, en particulier alors que l'Etat est mis en cause pour avoir failli à assurer un air respirable aux Franciliens. La préfecture a également failli à sa mission d'assurer la fluidité et la sécurité de la circulation : le non-respect des espaces dédiés à la circulation et à la sécurité des usagers du vélo est généralisé. En retardant et en bloquant le Plan Vélo, **la Préfecture fait obstacle à l'amélioration des conditions de circulation et de sécurité des usagers du vélo.**

En second lieu, **Paris en Selle constate la faiblesse des moyens humains dédiés à la mise en œuvre du Plan Vélo.** Les services techniques peinent à répondre à la demande citoyenne, en témoigne l'interdiction des projets vélo dans l'édition 2017 du Budget Participatif. Par ailleurs, la qualité des projets n'est pas encore au rendez-vous : **l'objectif doit être qu'un enfant puisse aller à l'école à vélo.** Ainsi, **une voie bus n'est pas un aménagement cyclable** : la mairie doit revoir sa copie sur le Boulevard Saint Michel, qui devait être un axe clé du « Réseau Express Vélo » mais ne comportera finalement même pas de piste cyclable.

Pour rattraper le retard du Plan Vélo, Paris en Selle demande à la maire de Paris :

1. D'utiliser ses nouveaux pouvoirs pour **mettre fin à l'obstruction de la Préfecture**
2. De **renforcer les moyens humains** dédiés à la mise en œuvre du Plan Vélo
3. D'exiger de ses services **des aménagements cyclables de qualité, sécurisants pour toutes et tous**

### Contacts Presse @ParisEnSelle

Charles Maguin - Président

Simon Labouret – Porte-parole

06 95 41 29 39

06 19 79 31 16

[presse@parisenselle.fr](mailto:presse@parisenselle.fr) – [www.parisenselle.fr](http://www.parisenselle.fr)